

La Bio dans le PAT et la Stratégie Agricole du Pays de l'Or

Mauguio, le 13 mai 2025





Stratégie agricole et PAT du Pays de l'Or

CONTEXTE TERRITORIAL

Contexte territorial

Un territoire à la fois dynamique et contrasté

- **8 communes**, 45 099 habitants (INSEE, 2022)
- Une démographie positive // un vieillissement marqué
- Une économie dynamique, tertiaire, touristique, agricole - Un niveau de vie médian supérieur à moyenne départementale, mais des disparités importantes et un taux de chômage élevé

Un territoire agricole très productif

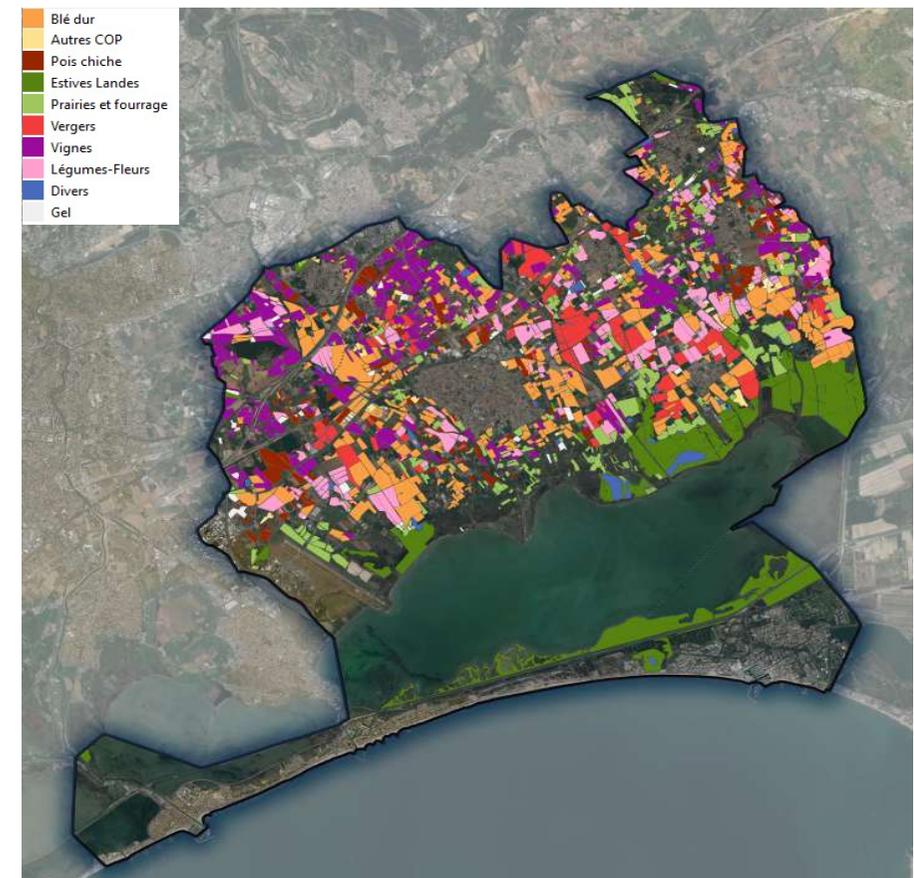
- **6 000 ha agricoles** avec des sols fertiles
- **réseau d'irrigation dense**

Avec des productions diversifiées

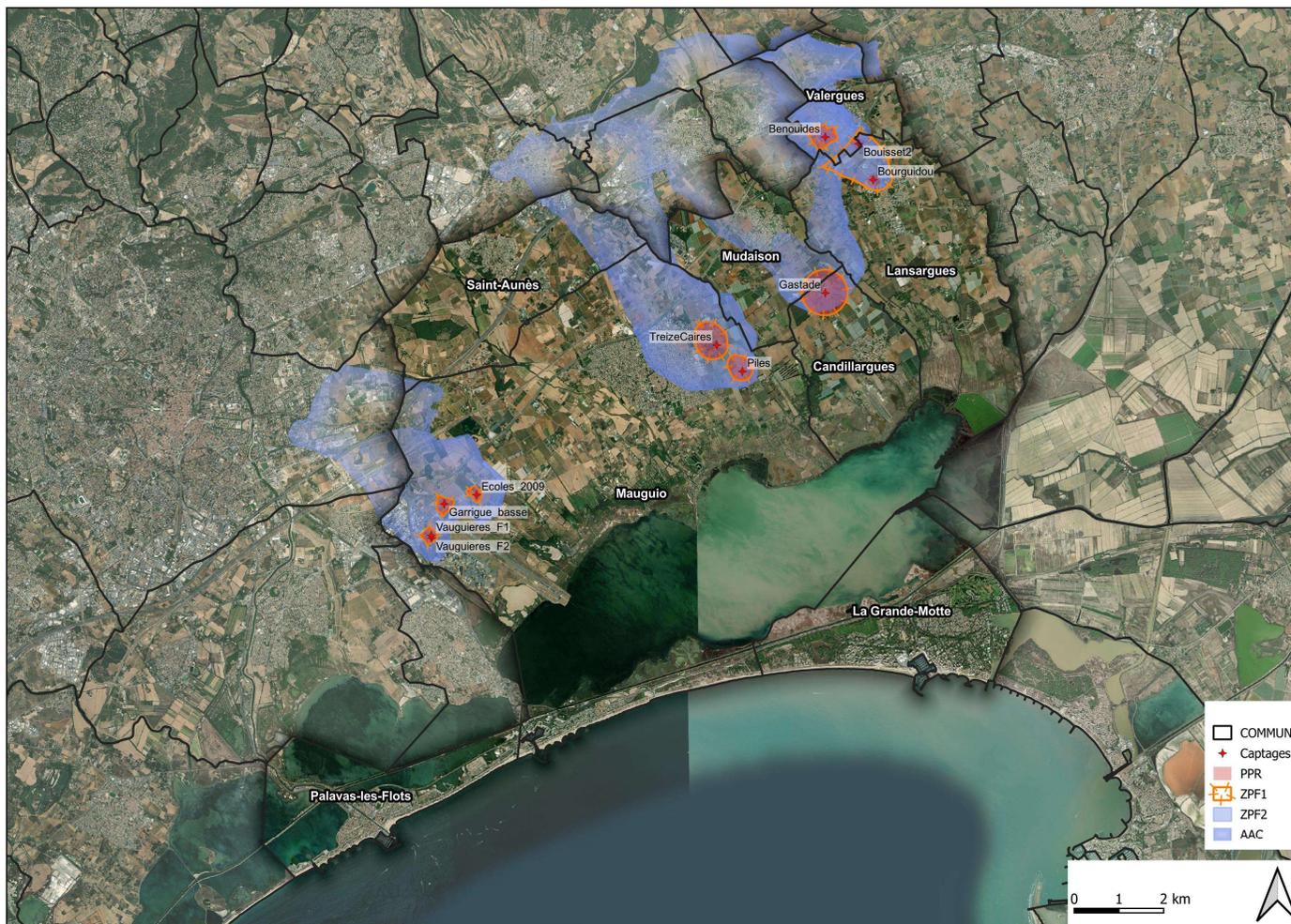
- **grandes cultures**, cultures légumières (**melon**), pâturages extensifs, **vignes**, **pommiers**, **maraichage diversifié**
- **20% de la surface en bio** (national : 9,5%)

3 modèles agricoles qui cohabitent

- **200 exploitations**
- Grandes exploitations, petites exploitations, gestion patrimoniale



Contexte territorial



- 10 captages en 2025. La nappe est **vulnérable aux nitrates et aux pesticides**.
- Depuis **2014**, le développement de **l'agriculture biologique** fait partie des **actions prioritaires** portées sur les zones de captages.

En bref : que dit l'état des lieux agricole et alimentaire sur les enjeux du Pays de l'Or ?

Des pertes de potentiel agricole déjà constatées

- régression des cultures pérennes, progression de l'urbanisation
- **impact progressif du changement climatique** : salinité, intempéries, baisse des pluies efficaces...

Des enjeux de maintien des fermes

- **Renouvellement insuffisant** et population agricole vieillissante
- **Foncier** agricole en régression
- Stagnation des **rendements**

Des circuits de proximité à consolider

- Éloignement **producteurs / mangeurs** dans un contexte de périurbanisation
- 36% de fermes en CC mais environ 5% des flux seulement
- Manque d'outils de transfo et logistiques pour circuits courts locaux

Un environnement menacé

- **pollution des ressources en eau**
- **érosion de la biodiversité**
- des problématiques sur la qualité de l'air

Des enjeux sanitaires et sociaux qui s'accroissent

- Une **précarité alimentaire** de plus en plus présente
- Enjeu du **bien vieillir** et de l'**isolement**

Un accès à l'alimentation durable insuffisant

- Un contraste plaine/littoral dans l'accès aux produits de qualité
- Un enjeu de **sensibilisation** et de **démocratie alimentaire** prégnant, comme à l'échelle nationale

Deux politiques publiques convergentes en réponse à ces enjeux

Stratégie agricole

Projet alimentaire territorial

CAP à 2050

40% des terres en agro-écologie haut
niveau

**50% des surfaces en agriculture
biologique**

1er programme d'action à 2027 :

1. Accompagner la transformation agroécologique du territoire et la résilience l'activité agricole
2. Développer des filières locales valorisant le territoire
3. Agir sur le foncier et l'emploi, pour pérenniser une diversité de productions et de fermes
4. Fédérer le territoire autour de son agriculture et son alimentation

Projet multipartenaire
30 acteurs engagés
Label #2 en nov, 2024

2e programme d'actions à 2029 :

- Axe 1 : Favoriser une alimentation saine et durable accessible à tous les habitants
- Axe 2 : Développer une alimentation de proximité, facteur de résilience pour le territoire
- Axe 3 : Poursuivre la transition de la restauration collective du territoire
- Axe 4. Gouvernance et démocratie alimentaires en Pays de l'Or

Stratégie agricole et PAT du Pays de l'Or

LES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA BIO

Les actions de l'Agglomération en faveur de la bio

Eau



Qualitatif :

- Mise en œuvre du **programme d'actions captage 2021-2027** pour atteindre l'objectif de la directive cadre sur l'eau. 3 grands objectifs sont fixés :
 - éviter les activités polluantes au plus proche des captages, dont l'un des principaux axes est **l'action foncière**
 - réduire l'impact des activités en place dans les AAC
 - Piloter le programme
- Organisation en 2013 d'une journée **TECHNISOL** : démonstration de matériel agricole alternatif aux pesticides
- Mise en service en 2021 d'une **une aire sécurisée sur la commune de Lansargues** pour permettre aux agriculteurs intéressés **de remplir et laver leurs pulvérisateurs** efficacement et dans le respect de la réglementation.



Quantitatif

- Accompagnement technique individuel ou collectif pour **l'optimisation de la ressource en eau dans un objectif de réduction de l'impact quantitatif**
 - Accompagnement réalisé par la CA 34 dans le cadre de la convention de partenariat
 - Pris en charge à 80 % par l'Agglomération et 20 % par la CA 34
 - Gratuit pour l'agriculteur



Les actions de l'Agglomération en faveur de la bio

Installations - Conversion



Accompagnement à la conversion et conseil au maintien de 2016 à 2021

- Dispositif « abribio » de 2016 à 2018 puis de 2019 à 2021
- Assuré par le Civam Bio et la Chambre d'agriculture
- 100 % pris en charge par l'Agglomération et **gratuit pour l'exploitant**
- Actions :
 - réunion d'information collective sur l'agriculture biologique (3 réunions d'informations)
 - la réalisation de diagnostics de conversion auprès des agriculteurs (12 au total, 1 conseil personnalisé)
 - information générale des exploitants sur ce sujets, des visites d'exploitations et des formations/ démonstrations techniques (2 visites)



Accompagnement à la conversion et conseil au maintien depuis 2025

- Dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture 34:
 - Bilan technico-économique de projet de conversion en AB,
 - Conseil au maintien
- Prise en charge à 80 % par POA et 20 % par la CA 34 et gratuit pour l'exploitant



Les actions de l'Agglomération en faveur de la bio

FONCIER

Exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties

- Exonération de la part intercommunale et dans certains cas de la part communale
 - Pour les parcelles exploitées en AB
 - Pour une durée de 5 ans
- En 2024 : **31 ha ont bénéficié d'une exonération** sur le territoire de l'agglomération



Obligations réelles environnementales

- Projet de contractualisation par un propriétaire privé d'une obligation « restauration de la fonctionnalité autoépuration de l'eau sur la parcelle » pour 30 ans.
- L'obligation entraîne l'interdiction de produits phytosanitaires de synthèse et de fertilisation chimique (attestation AB). Compensation financière par l'agglomération de 250 €/ha/an pendant 30 ans
- Zone éligible : périmètre de protection des captages

Accès au foncier

L'agglomération est propriétaire de 27 ha autour des captages d'eau potable.

Leur mise en location se fait via des **baux ruraux à clauses environnementales**. Elles sont **attribuées en priorité à des agriculteurs en AB** qui respectent les clauses souhaitées pour le site.

Les actions de l'Agglomération en faveur de la bio

Changements de pratiques

Accompagnement technique aux pratiques agroécologiques :

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture 34:



- Diagnostic et conseil en gestion durable des sols et fertilisation, reconception agroécologique,...)
- Prise en charge à 80 % par POA et 20 % par la CA 34 et gratuit pour l'exploitant

Accompagnement à l'adaptation et l'atténuation des exploitations face au changement climatique

- Lancement d'une étude pour **identifier la vulnérabilité et la contribution de l'agriculture du territoire au changement climatique**, et les mesures à mettre en place pour permettre **l'adaptation et l'atténuation des exploitation**
- Une approche par filière avec une restitution des résultats aux exploitants sous forme d'ateliers
- Un accompagnement individuel pour la mise en œuvre de mesure d'adaptation ou d'atténuation sera proposé à partir de fin 2025

Broyat

- Amendements composés de déchets verts 100 % végétaux broyés
- Broyat brut gratuit, ou broyat tamisé avec participation
- Livraison gratuite
- Broyat à épandre directement ou à composter

Les actions de l'Agglomération en faveur de la bio

Restauration collective durable

4000 repas / jour – 4 unités de production - 35 sites de restauration

Développer l'approvisionnement en produits durables, bio, locaux et de qualité

- Accroissement des achats bio locaux et nationaux – 2024 = 45% de bio dont 12% bio local
- Accompagnement d'un groupement de maraîchers et arbo locaux (GIEE) pour structurer offre vers RC (fruits, légumes)
- Collaboration éleveur de taureau bio local



Sensibiliser les agents et les convives de la RC

- Animations ludo-pédagogiques sur le temps périscolaire
- Formation des agents RC, CIAS et animation à l'alimentation équilibrée et durable
- Une approche par filière avec une restitution des résultats aux exploitants sous forme d'ateliers
- Renforcer les liens agriculteurs – cuisiniers – convives



Tiffany DEROYER
Diététicienne-Nutritionniste

Les actions de l'Agglomération en faveur de la bio

Améliorer l'accès de tous les habitants à une alimentation durable et de qualité

Sensibiliser et accompagner au changement

- Défi Foyer à Alimentation Positive 2022-2023
- Ateliers cuisine et animations auprès des CCAS et EVS
- Participation aux différents évènements agri-alim, nature et terroir sur le Pays de l'Or



Renforcer l'éducation des plus jeunes à une alimentation saine et durable

- Programme d'éducation coordonné par le Civam bio 34 et élaboré avec 5 autres associations :
 - parcours pédagogiques scolaires élaboré par 5 associations, coordonné par le CIVAM
 - Exposition pédagogique « Pays de l'Or
 - Animations ludo-pédagogiques à destination des ALSH



Mot de conclusion

